# Malgré de forts vents contraires, l'économie bretonne garde le cap en 2022

**En 2021, la Bretagne a connu un net rebond de son activité économique faisant suite à la crise sanitaire du Covid-19. En 2022, l'économie bretonne confirme ce regain de vitalité malgré de forts vents contraires (vague épidémique du variant Omicron, guerre en Ukraine, contexte inflationniste, persistance de difficultés d'approvisionnement et de recrutement).**
**En 2022, 20 000 emplois nets sont créés en Bretagne et le taux de chômage se maintient à un niveau bas. L'activité augmente dans tous les grands secteurs et le nombre de créations d'entreprises n'a jamais été aussi élevé. Les productions agricoles sont fortement valorisées, la fréquentation touristique dépasse son niveau d'avant la crise sanitaire et le trafic passagers dans les aéroports poursuit son redressement.**
**Toutefois, l'économie bretonne présente également des points de fragilité : un déficit commercial record, des perspectives baissières d'activité dans la construction de logements neufs et une forte tension dans la construction automobile.**

## Une augmentation de l'activité dans tous les grands secteurs

Mesurée par le nombre d'heures rémunérées par les employeurs à leurs salariés, l'activité en Bretagne est pour chaque mois de l'année 2022 supérieure d'au moins 3 % à celle du même mois de 2019 ►figure 1. Cette hausse de l'activité mensuelle dans la région est également systématiquement plus forte que celle observée en France hors Mayotte. Tous les grands secteurs de l'économie bretonne participent à ce dynamisme, mais à des degrés divers ►figure 2. L'industrie, la construction, l'hébergement-restauration et les services principalement non marchands contribuent favorablement, mais la contribution majeure est le fait des autres services principalement marchands.

## 20 000 emplois salariés supplémentaires en Bretagne en 2022

Fin décembre 2022, la Bretagne compte près de 1 310 000 emplois salariés, soit 20 300 de plus que fin 2021. Après la forte augmentation de l'emploi observée en 2021 (+3,7 %), la hausse est plus faible en 2022 (+1,6 %) mais elle reste supérieure à celle observée en France hors Mayotte (+1,3 %).

Fin 2022, l'emploi breton se situe nettement au-dessus de son niveau d'avant-crise de fin 2019 (+5,8 % soit +71 600 emplois). En France, l'augmentation est moins marquée (+4,5 %).

Le tertiaire marchand, composé du commerce et des autres services, regroupe 584 400 salariés fin 2022, soit 44,6 % de l'ensemble des salariés bretons. En 2022, 13 000 emplois nets sont créés dans ce secteur en Bretagne, principalement dans les services aux entreprises et aux ménages. Entre fin 2019 et fin 2022, l'emploi tertiaire marchand augmente de 8,1 % (+44 000 emplois), plus qu'en France (+6,5 %).

Fin 2022, 183 300 salariés travaillent dans l'industrie en Bretagne, soit 14,0 % de l'ensemble des emplois salariés de la région, une part un peu plus élevée qu'au niveau France (12,0 %). La croissance de l'emploi est modérée en 2022 (+1 600 emplois soit +0,9 %) en lien avec une baisse des effectifs hors intérim dans l'agroalimentaire. Toutefois, l'emploi dans l'industrie dépasse son niveau de fin 2019 de 3,9 % (+1,6 % en France).

Le secteur de la construction rassemble dans la région 82 300 salariés fin 2022. L'emploi s'y situe nettement au-dessus de son niveau de fin 2019 mais est au ralenti en 2022.

L'emploi poursuit sa progression en 2022 dans le tertiaire non marchand (432 100 salariés), tout comme dans l'agriculture (27 000 salariés).

Enfin, après une année 2021 de forte reprise (+12,0 %), l'emploi intérimaire a peu progressé en 2022. Ainsi, en fin d'année 2022, on dénombre 47 200 emplois intérimaires, soit 400 de plus qu'un an auparavant (+0,9 %). Cet effectif atteint toutefois un niveau historique. En baisse au premier semestre, l'emploi intérimaire a rebondi dans la deuxième moitié de l'année. Au niveau national, l'intérim est en repli de 1,2 % en un an.

## Stabilité du taux de chômage et nouvelle baisse du nombre de demandeurs d'emploi en 2022

En Bretagne, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) se maintient tout au long de l'année 2022 autour de 5,8 % de la population active, taux le plus bas des régions françaises avec celui des Pays de la Loire (7,2 % au niveau national).

Le nombre d'inscrits à Pôle emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) diminue de 3,8 % en un an. Il s'établit à 242 540 personnes au 4e trimestre 2022, soit 9 500 personnes de moins qu'au 4e trimestre 2021. La baisse est prononcée (-7,7 %) parmi les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A), alors que l'effectif de demandeurs d'emploi ayant une activité partielle (catégories B et C) reste quasi stable (+0,2 %).

Le recul de la demande d'emploi profite à toutes les catégories d'âge et aussi bien aux femmes qu'aux hommes. En repli conséquent sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée atteint son plus bas niveau depuis début 2015 (109 000). Fin 2022, 44,9 % des demandeurs d'emploi sont ainsi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi.

Les entrées dans les dispositifs d'accompagnement des jeunes vers l'emploi poursuivent leur progression en 2022. Il en est de même pour les contrats en alternance avec une hausse de 13,3 % des contrats d'apprentissage.

## Nouveau record des créations d'entreprises mais des défaillances en hausse

L'année 2022 marque un nouveau record avec 39 100 créations d'entreprises en Bretagne. Toutefois, le rythme des créations ralentit fortement (+2,4 % après +24,0 % en 2021). Les créations de sociétés connaissent la plus forte augmentation (+5,1 %). Les immatriculations de micro-entrepreneurs restent majoritaires et progressent toujours. La situation varie selon le secteur d'activité avec une forte hausse des créations dans l'industrie et, au contraire, une baisse dans le commerce et les transports.

Les défaillances d'entreprises sont en forte augmentation en un an (+59,4 %), une hausse entamée à l'automne 2021 suite à l'arrêt progressif des mesures de soutien aux entreprises qui avaient été mises en place pour limiter les conséquences des restrictions sanitaires. Elles restent cependant à un niveau inférieur à celui constaté avant la crise liée au Covid-19.

## Une hausse du chiffre d'affaires dans tous les secteurs mais une évolution de l'investissement contrastée suivant les secteurs

Le chiffre d'affaires des entreprises augmente dans tous les grands secteurs d'activité, au-delà des prévisions émises par la Banque de France. Ces

progressions résultent notamment d'un effet prix, en répercussion de l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie.

Dans un environnement économique incertain, les investissements dans l'industrie ont toutefois bien moins progressé que ce qui était anticipé, en raison d'une part, d'un allongement des délais de livraison, et d'autre part, d'une dégradation des niveaux de rentabilité pour une part non négligeable d'entreprises. Il en est de même dans la construction avec une hausse de l'investissement très modérée, plus forte toutefois dans les travaux publics que dans le bâtiment. Un léger repli de l'investissement est par ailleurs observé dans les services marchands.

## Une aggravation du déficit commercial

Le contexte international pèse sur le solde commercial de la région. Pourtant, avec 12,9 milliards d'euros dont 4,8 pour les seuls produits des industries agroalimentaires, les exportations restent très dynamiques, dépassant de 8,4 % leur valeur de 2019. Mais les importations totalisent 16,1 milliards d'euros, un niveau jamais atteint antérieurement, qui s'explique largement par le contexte de crise énergétique, aggravé par la dépréciation de l'euro face au dollar. Dans ce contexte inflationniste, les importations de biens manufacturés progressent dans la plupart des secteurs, tout particulièrement dans les domaines de la chimie, des produits pharmaceutiques et des produits destinés à l'alimentation animale.

## Agriculture : une hausse historique des prix à la production et des intrants

L'année 2022 est marquée par les conséquences du conflit russo-ukrainien déclenché en février, avec des échanges extérieurs bouleversés et une inflation galopante. Les prix des céréales sont en forte augmentation et l'envol du coût des intrants (aliments pour animaux, énergie et engrais) se renforce. Dans un contexte également marqué par une réduction des cheptels et une demande soutenue, les prix à la production de l'ensemble des produits animaux accélèrent fortement en 2022, sauf pour le lait bio et les œufs bio de consommation.

## Les mises en chantier de logements neufs se maintiennent en 2022 mais les perspectives d'activité diminuent

Dans la région, les mises en chantier se stabilisent à un niveau soutenu par rapport à l'avant-crise (+26,1 %), tandis qu'elles sont en recul dans l'ensemble du pays (-4,2 %).

En revanche, après le fort rebond observé en 2021 au sortir de la crise sanitaire, les autorisations de construction de logements sont en baisse de 11,4 % en 2022. Toutefois, elles restent plus élevées qu'en 2019, avec une hausse (+19,9 %) plus marquée qu'en France (+7,1 %) sur cette période.

Les ventes de logements neufs par les promoteurs fléchissent de 18,4 % en 2022, après avoir rebondi de 21,0 % en 2021. La hausse des prix des appartements neufs se poursuit, atteignant 8,0 % sur un an et 19,5 % depuis 2019.

## Une forte hausse de la fréquentation dans les campings

En 2022, l'activité touristique retrouve des couleurs. Le nombre de nuitées effectuées dans les hôtels (7,9 millions) s'est sensiblement rapproché du niveau de 2019. Encore nettement déficitaire sur les quatre premiers mois de l'année 2022, le nombre de nuitées enregistrées en Bretagne dépasse celui d'avant la crise sanitaire durant le mois de mai et en pleine saison estivale (juillet et août). C'est aussi le cas au niveau national.

Avec 13,6 millions de nuitées, la fréquentation dans les campings a fortement augmenté pour dépasser de plus de 12 % le niveau observé en 2019. Le nombre de nuitées dans les autres hébergements collectifs touristiques progresse également, dépassant de près de 6 % le niveau atteint en 2019.

Après une forte baisse durant les années 2020 et 2021, la clientèle résidant à l'étranger est de retour en 2022, sans toutefois retrouver la part qu'elle occupait dans l'ensemble de la clientèle avant la crise.

## Le trafic aérien amorce une reprise, les immatriculations de véhicules repartent à la baisse

En 2022, le trafic aérien poursuit son redressement après deux années marquées par la crise sanitaire. Le nombre de passagers enregistrés dans les aéroports de Bretagne progresse de 37,8 % par rapport à 2021, mais reste moindre qu'en 2019.

Le contexte demeure difficile pour les constructeurs automobiles, du fait des problèmes d'approvisionnement persistants à l'échelle mondiale. Les immatriculations de véhicules neufs amorcent une nouvelle baisse après s'être stabilisées en 2021. Elles reculent de 11,1 % en 2022 et de 27,1 % par rapport à leur niveau d'avant-crise. La transformation du parc automobile se poursuit : en 2022, les voitures à motorisations alternatives représentent le quart des ventes de voitures neuves, comparé à 3 % en 2019.

Enfin, avec 15,7 milliards de tonnes-kilomètres en 2022, le transport routier de marchandises poursuit son repli entamé au début de la crise sanitaire. Il est en baisse de 3,9 % en un an et de 14,4 % en trois ans.

**Auteur :**
Jean-Marc Lardoux (Insee)

### ▶ 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 – Bretagne

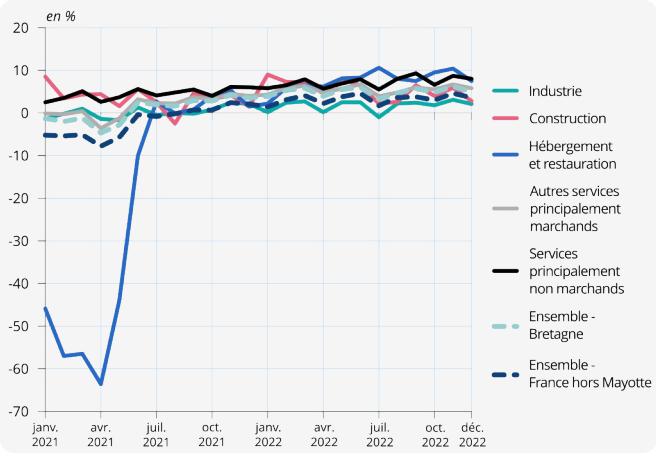


**Note** : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
**Source** : DSN - traitement provisoire, Insee.

### ▶ 2. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 – Bretagne

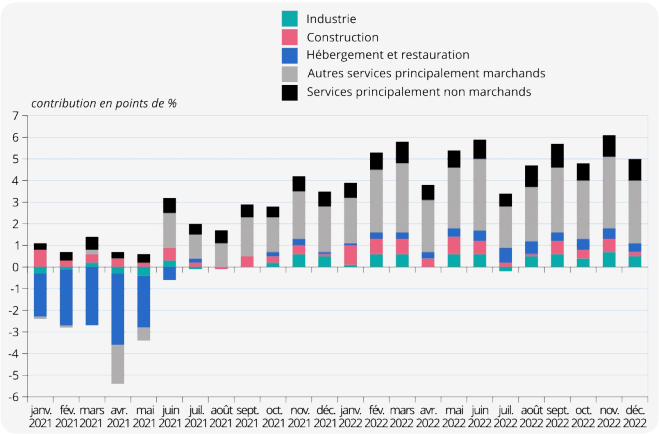


**Notes** : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Une évolution peut être décomposée en la somme des contributions de ses différentes composantes, positives ou négatives. Ici, l'évolution des heures rémunérées par rapport à 2019 est décomposée selon ses contributions sectorielles. La somme de ces contributions (en points de pourcentage) correspond à l'évolution totale (en pourcent).
**Source** : DSN - traitement provisoire, Insee.

# Confrontée à la persistance des restrictions sanitaires en Chine et à la guerre en Ukraine, l'économie mondiale a nettement ralenti en 2022

Au cours de l'année 2022, l'économie mondiale a été confrontée à de multiples contraintes, expliquant de fait le fort ralentissement de l'activité au fil des trimestres dans les principales économies ▶figure 1. En premier lieu, la contrainte sanitaire a continué de peser sur l'activité mondiale : ce fut le cas en Europe au premier trimestre en raison de la vague épidémique liée au variant Omicron, mais aussi et principalement en Chine où, en conséquence de la stratégie « zéro-Covid », des confinements drastiques ont été imposés au cours de l'année, avant la levée complète des restrictions début décembre. De plus, le déclenchement de la guerre en Ukraine, fin février, a accentué le renchérissement des matières premières, notamment énergétiques, et fait craindre de nouvelles difficultés d'approvisionnement en Europe. La production manufacturière européenne a toutefois plutôt résisté au renchérissement des intrants énergétiques, avec un recul concentré sur les branches les plus énergo-intensives.

Les progressions du PIB enregistrées sur l'ensemble de l'année 2022 (de +1,9 % en Allemagne à +5,5 % en Espagne pour les principales économies européennes, +2,1 % aux États-Unis et +3,0 % en Chine) s'expliquent ainsi en grande partie par les acquis de croissance[1] élevés à la fin 2021, résultant du rattrapage post-covid au cours de l'année 2021.

En France, le PIB a augmenté de 2,5 %, après +6,4 % en 2021. Cette croissance ne dépasse l'acquis de croissance à fin 2021 que de 0,4 point : en trimestriel, le niveau du PIB au quatrième trimestre 2022 est à peine supérieur au niveau du quatrième trimestre 2021. Si la production manufacturière a résisté aux difficultés d'approvisionnement et au renchérissement des intrants, avec une activité en hausse de 1,0 % en moyenne sur l'année, celle de la construction, également soumise à de fortes difficultés de recrutement, a diminué de 0,2 %. En outre, la production d'électricité a été fortement pénalisée par de nombreuses maintenances de centrales nucléaires : l'activité de la branche « énergie, eau, déchets » a ainsi diminué de 10,3 % en 2022 par rapport à 2021, contribuant pour -0,3 point à l'évolution totale de l'activité. Les services marchands, qui étaient restés affectés en 2021 par des restrictions sanitaires, ont bénéficié d'un potentiel de rattrapage important et ont crû de 4,5 % sur l'année.

### ▶1. Variations trimestrielles du PIB dans les principales économies

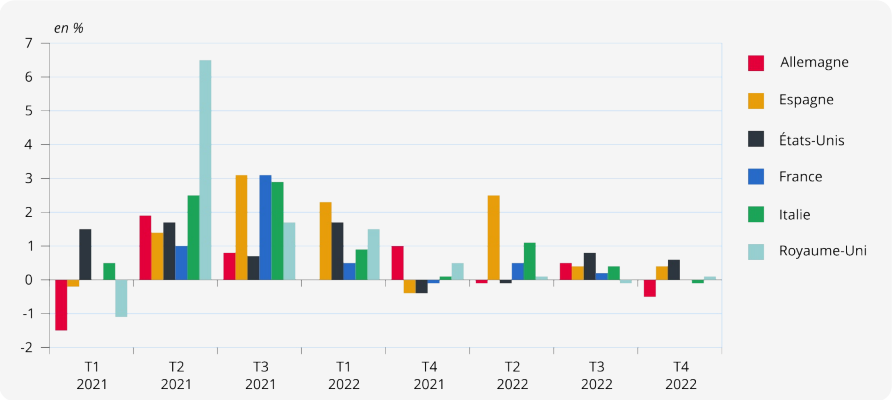


Dernier point : quatrième trimestre 2022, données arrêtées au 30 mai 2023.
**Lecture** : au quatrième trimestre 2022, le PIB des États-Unis a progressé de 0,6 %.
**Source** : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA, NBSC.

### ▶2. Inflation en France et contributions par poste

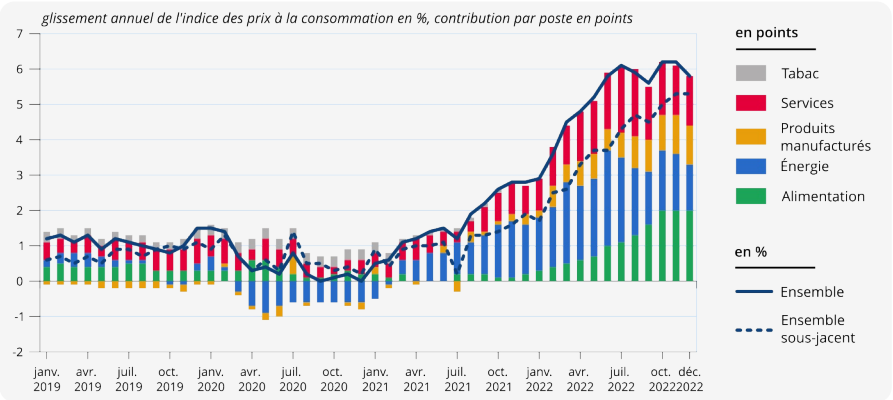


**Lecture** : en décembre 2022, les prix à la consommation ont augmenté de 5,9 % par rapport à décembre 2021 ; l'alimentation a contribué à cette hausse à hauteur de 2,0 points.
**Source** : Insee.

## L'inflation, en forte augmentation, a rogné le pouvoir d'achat des ménages

Le contexte géopolitique a ainsi amplifié les tensions inflationnistes déjà présentes en 2021 à la suite de la reprise post-Covid. Les prix ont ainsi atteint en 2022 des niveaux très élevés dans les économies occidentales. L'inflation, en glissement annuel, s'est élevée jusqu'à 9,1 % aux États-Unis (en juin), 11,1 % au Royaume-Uni (en octobre) et 12,6 % en Italie (en novembre). En France, l'inflation se situait à 2,9 % sur un an en janvier 2022, tirée par les prix de l'énergie. Elle s'est progressivement hissée à environ 6 % sur un an en fin d'année, avec une diffusion à l'ensemble des produits de consommation, en particulier alimentaires ▶figure 2.

Dans ce contexte de forte inflation, de nombreuses mesures ont été prises, pour en atténuer les effets sur les ménages, en tempérant les hausses de prix (bouclier tarifaire sur le prix du gaz et de l'électricité, remise à la pompe sur les carburants) mais aussi en soutenant leur revenu (revalorisations anticipées de nombreuses prestations, suppression de la redevance audiovisuelle, aide exceptionnelle de rentrée scolaire). Au total, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a été quasi stable en moyenne 2022, soit +0,2 % ▶figure 3, après +2,6 % en 2021. Le pouvoir d'achat par unité de consommation, qui tient compte des effets démographiques, a quant à lui légèrement diminué en 2022 (-0,4 %).

Pourtant, l'emploi salarié est resté dynamique et a connu un ralentissement

moins marqué que l'activité économique, avec +337 000 emplois en fin d'année 2022 par rapport à la fin d'année 2021 (soit une hausse de 1,3 % entre fin 2021 et fin 2022). L'emploi salarié dépassait ainsi fin décembre 2022 de 4,5 % son niveau d'avant la crise sanitaire, soit près de 1,2 million d'emplois supplémentaires dont un tiers en contrat d'alternance. Ces créations d'emplois sont surtout concentrées dans le tertiaire marchand (+820 000 emplois fin 2022 par rapport à fin 2019), la construction (+115 000) et le tertiaire non-marchand (+161 000). Ce dynamisme de l'emploi salarié a soutenu le pouvoir d'achat des ménages par le biais des revenus d'activité. Le taux de chômage[2] a diminué de 0,3 point entre fin 2021 et fin 2022, après une baisse de 0,7 point l'année précédente. Il a ainsi atteint 7,1 %, son plus bas niveau depuis le premier trimestre 2008 (si on excepte le recul ponctuel en « trompe-l'œil »[3] du deuxième trimestre 2020, pendant le premier confinement).

## La demande intérieure a fortement ralenti, dans un contexte d'atonie du pouvoir d'achat et de resserrement des politiques monétaires

Dans un contexte de forte inflation et de quasi-stabilité du pouvoir d'achat, la consommation des ménages a fortement ralenti au cours de l'année 2022, jusqu'à se replier fortement au quatrième trimestre. Elle n'a ainsi augmenté que de 2,1 % en 2022, malgré des effets d'acquis importants fin 2021. Les baisses de consommation se sont concentrées dans les produits les plus soumis à l'inflation, c'est-à-dire l'alimentaire et l'énergie. Le taux d'épargne des ménages s'est établi à 17,5 % en moyenne annuelle 2022, soit 2,5 points au-dessus de son niveau moyen de 2019.

En réponse à la hausse de l'inflation, les principales banques centrales, dont la Banque centrale européenne à partir de l'été 2022, ont procédé à un resserrement rapide des politiques monétaires, entraînant une augmentation du coût du crédit pesant sur l'investissement des entreprises comme des ménages. Ce dernier a ainsi diminué de 1,3 % en 2022 par rapport à 2021. L'investissement des entreprises, quant à lui, a résisté, avec une croissance annuelle de 3,8 % : outre le dynamisme persistant de l'investissement en services informatiques, l'allègement des difficultés d'approvisionnement pour la fabrication de matériels de transport, en milieu d'année, a permis un rattrapage de l'investissement en produits manufacturés. De plus, le taux de marge des sociétés non financières s'est situé, en moyenne sur 2022, à 31,7 % de leur valeur ajoutée, soit un niveau proche de l'année 2018, préservant leur capacité à investir malgré les fortes tensions inflationnistes. Cela représente cependant une baisse du taux de marge de 2,2 points par rapport à 2021, avec la fin du recours massif à l'activité partielle et du versement du Fonds de solidarité.

La demande intérieure finale a ralenti en France mais aussi dans le reste de la zone euro, tandis que les confinements en Chine pénalisaient ses échanges commerciaux et flux touristiques. La demande mondiale adressée à la France a ainsi pesé sur les exportations françaises en volume, dont la croissance de 7,2 % en 2022 masque un ralentissement quasi continu au fil des trimestres. Les importations, de leur côté, ont davantage augmenté que la demande intérieure (+8,7 % en 2022, après +9,2 % en 2021) : la baisse de production nationale d'électricité s'est traduite par des importations équivalentes. Le commerce extérieur a ainsi contribué négativement, à hauteur de -0,6 point à la croissance du PIB ►figure 4. La consommation comme l'investissement des administrations publiques ont ralenti en 2022, l'année 2021 ayant été marquée par la reprise consécutive aux confinements de 2020 mais également par l'essor des dépenses de vaccination. La consommation des administrations publiques a ainsi augmenté de 2,9 % en 2022, et leur investissement de 1,5 %.

### ►3. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contributions de ses principales composantes

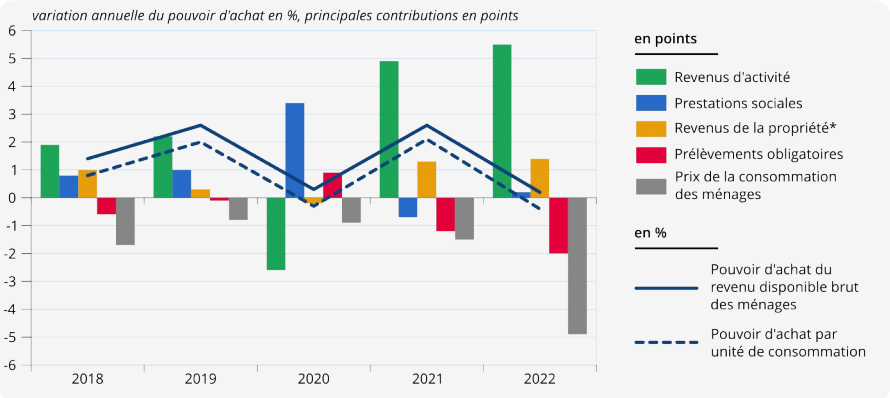


* dont excédent brut d'exploitation des ménages purs.
**Lecture** : en 2022, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a augmenté de 0,2 % ; les revenus d'activité ont contribué à cette croissance à hauteur de 5,5 points.
**Source** : Insee.

### ►4. Variations annuelles du PIB et contribution des principaux postes de la demande

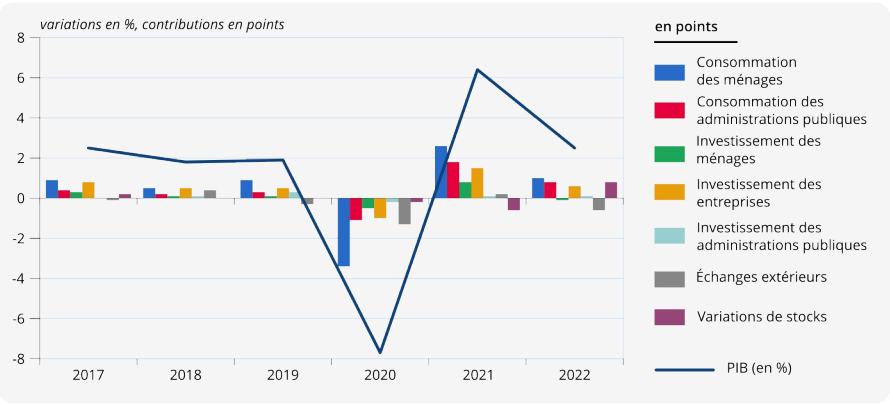


**Note** : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).
**Lecture** : en 2022, le PIB a augmenté de 2,5 % ; la consommation privée des ménages a contribué à cette croissance à hauteur de 1,0 point.
**Source** : Insee.

**Auteurs :**
Jules Baleyte, Jérémy Marquis (Insee)

*1 - L'acquis de croissance du PIB pour 2022 fin 2021 correspond au taux de croissance du PIB entre 2021 et 2022 que l'on obtiendrait si le PIB demeurait jusqu'à la fin de l'année 2022 au niveau du dernier trimestre de 2021.*
*2 - Les chiffres qui suivent sont issus de la publication du taux de chômage du premier trimestre 2023, en date du 17 mai 2023. Dans le chapitre sur le chômage et les politiques de l'emploi, les données utilisées sont celles de la publication du 14 février 2023.*
*3 - Les confinements ont rendu difficiles les démarches de recherche active d'emploi, ce qui influe sur la mesure du taux de chômage : en effet, un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.*